



Caderousse

Infos





Chères Caderoussiennes, chers Caderoussiens,

Cet été, notre village a vibré au rythme des fêtes, des animations, des rendez-vous culturels et des moments de convivialité qui font toute la richesse de notre commune. Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles, des commerçants, des agents municipaux et de tous ceux qui se sont investis, nous avons une nouvelle fois démontré que le vivre ensemble est une réalité que nous partageons au quotidien.

Cette période estivale a également été marquée par des épisodes de canicule. Face à ces conditions exceptionnelles, les élus et les services municipaux sont restés pleinement mobilisés tout au long de l'été afin d'assurer la continuité des services publics, de veiller aux personnes les plus fragiles et d'intervenir chaque fois que cela était nécessaire. Je tiens à saluer leur disponibilité et leur engagement au service de tous.

La rentrée est là, avec son lot de nouveaux projets. Nous avons travaillé en amont pour bien préparer cette année scolaire, marquée par plusieurs évolutions destinées à améliorer la qualité des services proposés aux élèves, à leurs familles et aux équipes enseignantes.

Ce numéro vous présente également un projet urbain : le futur réaménagement de la place Général-de-Gaulle. Ces travaux, qui seront réalisés par le Pays d'Orange en Provence, permettront de faire de ce lieu un espace plus agréable, plus fonctionnel, végétalisé et mieux adapté aux déplacements de chacun.

Après un été riche en rencontres, en festivités et en animations, la matinée des associations a une nouvelle fois mis à l'honneur les nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre un tissu associatif dynamique et engagé. Alors que ce rendez-vous a permis de découvrir la diversité des activités proposées, j'espère vous retrouver très nombreux lors de la fête de la Saint-Michel et pour la 6^e édition du salon des cultures provençales.

Bonne lecture et excellente rentrée.

Christophe REYNIER-DUVAL
Maire de Caderousse

Sommaire

P. 3

CITOYENNETÉ

P. 4

RETOUR EN IMAGES

P. 6

VIE MUNICIPALE

P. 9

TRAVAUX

P. 10

FIL ROUGE

P. 12

ÉCONOMIE

P. 13

DOSSIER

P. 19

SOCIAL/CCAS

P. 20

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS

P. 22

PATRIMOINE

P. 24

ASSOCIATIONS

P. 28

CES CADEROUSSIENS QUI FONT L'ACTU

P. 29

TRIBUNES LIBRES

P. 30

AGENDA

Magazine périodique - ISSN 2966-9243

édité par la Mairie de Caderousse

Responsable de la publication :

Christophe Reynier-Duval - Maire

Rédaction : Sylvie Merlet (SyM Communication)

Services de la mairie

Maquette et infographie :

Sylvie Merlet (SyM Communication) et Imp. Bayle

Crédit photos : Emmanuel Chandelier, Mairie et associations

Impression : Imp. Bayle



10-31-2333

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DRESSE LE BILAN D'UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Les jeunes conseillers municipaux ont tenu, le 20 juin dernier, leur dernière séance avant le départ des élèves de CM2 vers le collège. L'occasion de revenir sur une année marquée par l'engagement, la citoyenneté et de belles réalisations au service de la commune.



Comme le veut la tradition, les jeunes élus ont eu le plaisir de présenter le bilan des actions réalisées tout au long de l'année devant leurs familles et plusieurs élus dont le maire Christophe Reynier-Duval : participation aux cérémonies commémoratives, à la remise des trophées aux sportifs méritants, découverte du fonctionnement de la cuisine centrale lors d'une visite pédagogique, journée de visite à Marseille.

L'un des temps forts de cette année restera sans nul doute la réalisation d'une fresque monumentale consacrée aux quatre saisons, au niveau du passage couvert menant à la crèche. Ce projet collectif, mené avec enthousiasme, embellit désormais un mur de la commune et constitue un témoignage durable de l'implication des jeunes Caderoussiens dans la vie locale.



Ces différentes actions ont permis aux jeunes élus de découvrir le fonctionnement de la démocratie locale, de s'initier à la citoyenneté et de participer activement à des projets concrets au service du village.

À la rentrée, les élèves de CM2 qui entreront au collège transmettront le flambeau aux futurs jeunes élus, appelés à poursuivre et à faire vivre cet engagement citoyen.



6^e CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

2026 - 2027

5 candidats à élire



Calendrier :

14 septembre : Retrait des dossiers	15 octobre : Élections
25 septembre : Clôture des dossiers	16 octobre : Investiture

28 septembre au 13 octobre : Campagne électorale

RETOUR EN IMAGES



Dimanche 17 mai

1200 participants, dont 960 coureurs sur le semi-marathon et 120 équipes engagées sur le relais ont participé à la 3^e édition de la course des 3C. Un bel événement sportif, reliant Caderousse à Courthézon, en passant par Châteauneuf-du Pape, placé sous le signe de la convivialité et du dépassement de soi. Un grand bravo aux coureurs qui se sont élancés de cette journée, aux nombreux bénévoles et supporters qui ont grandement participé à sa réussite !



Samedi 23 mai

La Fête du Printemps aux Jardins de Caderousse a rassemblé petits et grands autour d'une journée dédiée à la nature, à la découverte et à la convivialité. Jeux, ateliers créatifs, sieste musicale, goûter ont rythmé cette belle édition. Un moment de partage apprécié de tous, qui a une nouvelle fois mis en valeur la richesse des Jardins de Caderousse et l'engagement de leurs bénévoles.



Dimanche 14 juin 2026

L'église Saint-Michel a accueilli l'ensemble de violoncellistes amateurs Amicello, dirigé par Sophie Hautier, pour un magnifique concert en entrée libre. Au programme : des œuvres de Del Cinque, Couperin, Charpentier, Haendel, Verdi, Mozart et Grieg, qui ont enchanté le public venu nombreux partager ce beau moment musical.



Mardi 19 mai

Habitants, commerçants et élus se sont retrouvés pour célébrer les six ans du marché de Caderousse, installé avenue Jean-Jaurès. Devenu un rendez-vous incontournable de la vie locale, le marché contribue chaque semaine à l'animation du cœur du village. Les terrasses animées et la présence des commerçants ont une nouvelle fois illustré l'attachement des Caderoussiens à leur marché.



Samedi 30 mai

Le Comité des Fêtes de Caderousse organisait sa première journée festive, clôturée par un premier cinéma en plein air. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de nombreuses familles se sont retrouvées pour partager la projection du film Un p'tit truc en plus, offrant une soirée autour du vivre-ensemble.



Jeudi 18 juin

Élus, anciens combattants et habitants se sont réunis aux stèles du Général de Gaulle et de Jean Moulin pour commémorer l'Appel historique du 18 juin 1940. Un moment de recueillement, de transmission et de mémoire, suivi d'un temps de convivialité à la salle Paul Marquion.



Mardi 23 juin

Le traditionnel gala de danse de l'association Arcad, s'est déroulé à la salle des fêtes. Tutus, voiles colorés et chorégraphies ont illuminé la scène, où petits et grands danseurs ont offert un magnifique spectacle. Une soirée pleine de grâce, de couleurs et d'émotions, très appréciée du public.



Vendredi 26 juin

Près de 200 enfants de l'école Jean-Moulin sont montés sur scène pour présenter un spectacle haut en couleurs sur le thème des années 80. Devant leurs familles, ils ont enchaîné chants et chorégraphies dans une ambiance festive, avant de partager une soirée conviviale.



Vendredi 26 juin

La traditionnelle fête de l'école s'est conclue par la remise par le maire de dictionnaires aux futurs élèves de CP, des calculatrices et des clés USB aux futurs collégiens, une belle façon de célébrer la fin de cette année scolaire.



Samedi 27 juin

La commune a inauguré, en présence du Sous-Préfet, l'immeuble rénové de la rue Pasteur, réhabilité grâce au soutien du Fonds vert. Ce bâtiment, longtemps inoccupé, accueille désormais des logements adaptés, alliant valorisation du patrimoine communal, cadre de vie attractif et réponse aux besoins des habitants.



Mercredi 1^{er} juillet

Christophe Reynier-Duval et les élus ont repris les visites de quartier avec une première rencontre organisée cette année place Charles-de-Gaulle. L'occasion de présenter le projet de réaménagement de la place et d'échanger avec les riverains sur les sujets qui rythment leur quotidien, dans un esprit de proximité et de dialogue.



Vendredi 3 juillet

La crèche Le Caderoussel a fêté la fin de l'année dans une ambiance chaleureuse et festive, réunissant enfants, parents et équipe autour de nombreuses animations. Jeux d'eau, maquillage, ateliers créatifs et moments de partage ont rythmé cette belle soirée conviviale.

CADEROUSSE : COMMENT SONT DÉSIGNÉS LES ÉLECTEURS DES SÉNATEURS ?

Réuni en séance exceptionnelle le 5 juin, le dernier conseil municipal de Caderousse a procédé à la désignation des grands électeurs qui représenteront la commune lors des prochaines élections sénatoriales, prévues le 27 septembre 2026.

Contrairement aux élections municipales ou législatives, les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens. Ils sont choisis par un collège électoral composé principalement de délégués des conseils municipaux, appelés « grands électeurs », auxquels s'ajoutent des parlementaires, conseillers régionaux et départementaux.

Pour les communes de la taille de Caderousse, le conseil municipal élit en son sein les délégués titulaires et leurs suppléants. Ces représentants auront la responsabilité de voter pour élire les sénateurs du Vaucluse. À l'issue de la séance du conseil municipal dédiée, cinq délégués et trois suppléants ont été désignés pour porter la voix de la commune lors de cette élection nationale.

LE CIMETIÈRE COMMUNAL ENTRE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Afin d'améliorer la gestion municipale du cimetière et de faciliter les démarches des administrés, la commune de Caderousse se dote d'un nouvel outil numérique développé par la société Gescime, spécialisée dans la gestion des sites funéraires.

Dès le début du mois de septembre, l'ensemble des données du cimetière est intégré dans ce logiciel métier. Cette opération comprend notamment la réalisation d'un plan précis du cimetière ainsi que la numérisation des informations relatives aux concessions. Ce nouvel outil permettra aux services municipaux de disposer d'une gestion plus simple, plus fiable et plus efficace, en remplaçant progressivement la gestion des données sur papier.

Les habitants pourront également bénéficier d'un Portail Citoyen, accessible en ligne. À titre informatif, chacun pourra rechercher l'emplacement d'une concession, consulter le plan détaillé du cimetière ou localiser facilement la sépulture d'un proche.

Une avancée qui s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de développer des services publics plus performants et adaptés aux usages numériques d'aujourd'hui.

Poursuite de la reprise des concessions en état d'abandon.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon engagée par la commune se poursuit jusqu'à la Toussaint.

Un nouveau relevé sera effectué afin de vérifier les concessions concernées. Les familles ayant fleuri leur sépulture ou pris contact avec le service État civil verront leur situation réexaminée.

En revanche, pour les concessions toujours laissées à l'abandon et sans manifestation de leurs propriétaires ou ayants droit, la procédure se poursuivra conformément à la réglementation. Les travaux de reprise seront engagés à l'issue de cette nouvelle phase de vérification et les reprises effectives interviendront au cours de l'année 2027. Les concessions concernées seront ensuite remises en état avant d'être de nouveau proposées à la vente.

Pour toute information ou pour signaler une concession, les familles sont invitées à contacter le service état civil de la mairie :
etatcivil@caderousse.fr

UN NOUVEAU GYROBROYEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des moyens mis à disposition des agents communaux, la commune de Caderousse vient de se doter d'un gyrobroyeur destiné aux agents municipaux.

Cet équipement permettra d'assurer plus efficacement l'ensemble des missions de taille revenant aux Services Techniques.

Grâce à cet investissement, les branches seront immédiatement broyées et transformées en copeaux de bois. Les copeaux seront ensuite réemployés par les agents dans la gestion des végétaux.



UN COUP DE POUCE POUR CONSTRUIRE SON AVENIR

La commune et le CCAS poursuivent leur engagement en faveur des 16-25 ans en reconduisant le dispositif d'aide au financement du BAFA, de la conduite accompagnée et du permis de conduire. Des formations souvent déterminantes pour accéder à l'emploi, mais dont le coût peut représenter un frein.

Cette initiative se traduit concrètement par une participation financière destinée à accompagner les jeunes dans leurs projets. Qu'il s'agisse d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), de préparer la conduite accompagnée ou de décrocher le permis de conduire, ces aides permettent d'alléger le coût de ces formations tout en favorisant l'insertion professionnelle et l'accès à

l'autonomie (Pour le permis de conduire, le montant de l'aide peut aller jusqu'à 500€).

En contrepartie, chaque bénéficiaire réalise une mission d'intérêt général au service de la commune. Cette expérience est l'occasion de découvrir le fonctionnement des services municipaux, de participer à la vie locale et de développer le sens de l'engagement citoyen.

Le 11 juin dernier, les jeunes bénéficiaires ont été reçus à la mairie lors d'une cérémonie organisée par le CCAS. Ce moment convivial a permis de mettre à l'honneur leur implication et de rappeler la volonté de la municipalité d'accompagner les nouvelles générations dans leurs parcours.



PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) CE QUI CHANGE À CADEROUSSE

La Préfecture de Vaucluse a engagé une modification du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu concernant la commune de Caderousse. Une concertation avec le public s'est déroulée du 26 mai au 24 juin 2026, permettant aux habitants de consulter le projet et de formuler leurs observations avant son approbation définitive.

Il est important de rappeler que la commune de Caderousse est concernée par deux Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) : celui du Rhône et celui du bassin versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu. Ces deux documents réglementaires s'imposent au Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui ne peut pas prévoir de dispositions contraires à celles fixées par ces plans. Ils encadrent les possibilités de construire ou d'aménager en préservant la sécurité des personnes et des biens face au risque d'inondation.

Quelles sont les principales évolutions ?

Les modifications proposées visent à adapter le règlement à l'évolution de la réglementation et des besoins du territoire, tout en maintenant un niveau élevé de protection contre le risque d'inondation. Elles portent notamment sur :

- l'autorisation, sous conditions strictes, de certaines installations de production d'énergie solaire en zone inondable, sans aggraver le risque ;
- une meilleure prise en compte de certaines constructions nécessaires aux activités agricoles ;
- des précisions concernant les stations d'épuration et certains équipements publics ;
- la mise à jour de plusieurs documents cartographiques :
 - o la carte des aléas, qui identifie le niveau de risque d'inondation ;
 - o la carte des enjeux, qui localise les secteurs urbanisés, naturels ou à protéger ;
 - o la carte du zonage réglementaire, qui détermine les règles d'urbanisme applicables.

À Caderousse, quelques ajustements concernent notamment un secteur situé au nord-est du centre ancien ainsi que le tracé du zonage au niveau de la digue du Rhône

Les documents consultables

Le dossier mis à disposition du public comprenait :

- l'arrêté préfectoral prescrivant la modification du PPRI,
- la décision de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe),
- la notice explicative des modifications,
- le rapport de présentation,
- le règlement modifié,
- les trois cartes mises à jour : aléas, enjeux et zonage réglementaire et non réglementaire.

À l'issue de l'analyse des observations recueillies lors de la concertation, cette procédure permettra de finaliser un PPRI actualisé, conciliant la protection des habitants, la prise en compte des enjeux du territoire et l'évolution des dispositions réglementaires.

Les documents sont téléchargeables :

<https://www.vaucluse.gouv.fr/Media/Fichiers/Caderousse5>

LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE BIENTÔT RÉAMÉNAGÉE

Dans le cadre de son programme d'amélioration des espaces publics, la commune de Caderousse avec le concours de la CCPOP, engage le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle. Ce projet vise à moderniser cet espace tout en préservant son rôle de stationnement et en offrant un cadre de vie plus agréable aux habitants.

Les travaux, réalisés par le Pays d'Orange en Provence, permettront tout d'abord de rendre la place plus respectueuse de l'environnement grâce à des revêtements drainants.

Les places de stationnement seront conservées mais réalisées en pavés clairs à joints larges, favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie et limitant le ruissellement. La partie nord de la place bénéficiera également d'un renouvellement de la chaussée afin d'améliorer l'écoulement des eaux.

Une large place sera accordée à la végétalisation. Les deux micocouliers existants seront conservés et deux nouveaux arbres seront plantés afin d'apporter davantage d'ombre. Les espaces verts seront agrandis et agrémentés de plantes méditerranéennes, telles que le romarin, le thym, la sauge, la verveine et les cistes, peu gourmandes en eau et adaptées au climat local. Les massifs seront recouverts d'un paillage en gravier clair de Mornas pour limiter l'évaporation et faciliter l'entretien.

Le projet prévoit également la création d'un espace de détente. Un banc en bois sera installé sous une élégante pergola métallique qui sera végétalisée avec du jasmin étoilé, offrant un lieu ombragé propice à la pause et aux échanges.

Les bordures, caniveaux et cheminements seront harmonisés avec des matériaux clairs afin de valoriser le cœur du village et d'assurer une continuité avec les autres aménagements réalisés sur le territoire.

Les potelets existants seront repositionnés et le candélabre situé au centre de l'espace vert sera déplacé.

À travers cette opération, Caderousse et le Pays d'Orange en Provence souhaitent embellir le centre ancien, améliorer le confort des usagers et adapter les espaces publics aux enjeux climatiques, tout en conservant les fonctionnalités indispensables de cette place de proximité.

Palette



ÉGLISE SAINT-MICHEL PRÉSERVER UN PATRIMOINE D'ART ET D'HISTOIRE

Joyau du patrimoine caderoussien, l'église Saint-Michel poursuit son programme de restauration. Classée en partie au titre des Monuments historiques, elle constitue un élément majeur de l'identité de la commune.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec le dépôt des deux dossiers réglementaires indispensables à la poursuite des travaux.

Le premier concerne la Déclaration d'Autorisation de Travaux (DAT) portant sur les parties classées au titre des Monuments historiques. Il prévoit la restauration des façades de la chapelle d'Ancézune, remarquable par sa qualité architecturale, ainsi que la consolidation des arcs-boutants, garants de la stabilité de l'édifice. L'instruction de ce dossier par les services de l'État peut s'étendre sur une période de six mois.

Le second dossier est une Déclaration Préalable (DP) concernant les travaux qui seront réalisés dans le périmètre de protection du monument historique. Cette phase comprend la restauration du passage nord de l'église ainsi que des travaux d'assainissement visant à assurer une meilleure évacuation des eaux et à préserver durablement les maçonneries.

À travers ces nouvelles démarches, la municipalité confirme son engagement en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur de ce patrimoine d'exception. Un travail de longue haleine qui permettra de transmettre aux générations futures un monument emblématique, véritable témoin de l'histoire et de l'art religieux de Caderousse.



MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EST CHOISIE

Lors du conseil municipal du mercredi 10 juin, les élus de Caderousse ont franchi une étape décisive dans la réalisation de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Après étude des différentes candidatures reçues dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre, le conseil municipal a retenu, à l'unanimité, la société Scop Ecostudio pour la conception et le suivi du projet. Ce choix fait suite à une analyse approfondie des offres présentées. Ecostudia s'est démarquée en présentant la solution la plus adaptée aux attentes de la collectivité.

Cette décision marque le lancement d'une nouvelle phase opérationnelle pour ce dossier particulièrement attendu. La future Maison de Santé Pluridisciplinaire a pour vocation de réunir plusieurs professionnels

au sein d'un même lieu, favorisant ainsi une prise en charge coordonnée des patients et un meilleur accès aux soins pour les habitants de Caderousse.

Au-delà de l'amélioration du parcours de soins, cet équipement représente également un atout pour l'attractivité du territoire. En offrant des conditions d'exercice modernes et adaptées, il contribuera à faciliter l'installation de nouveaux praticiens et à pérenniser la présence médicale locale.

La municipalité poursuit ainsi son engagement en faveur de la qualité de vie des Caderoussiens et continuera à informer la population de l'avancement de ce projet d'envergure au fil de ses différentes étapes. Avec la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, la commune investit dans un service essentiel : la santé de ses habitants et l'avenir de son territoire.

LA RESTAURATION DE LA DIGUE ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

Les études concernant la restauration de la digue d'enceinte de Caderousse franchissent une étape importante avec la présentation de l'avant-projet. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2001 et classée au titre de la sécurité publique, cette digue constitue un ouvrage unique qui doit concilier préservation du patrimoine et protection contre les crues.

Les premières interventions concerneront les sections comprises entre la porte Léon Roche et le mur de Gramont, au sud de la commune.

Les diagnostics réalisés mettent en évidence plusieurs désordres nécessitant une intervention rapide : fissures, affaissements, dégradation des maçonneries, altération de la pierre de Courthézon, infiltrations d'eau, végétation envahissante et présence d'anciens réseaux fragilisant l'ouvrage.

Des sondages effectués en mai ont également révélé d'importantes cavités sous le perré, confirmant la nécessité de consolider rapidement cette partie de la digue afin de garantir sa stabilité, notamment en cas de crue.

Le mur situé devant les restaurants fait lui aussi l'objet d'une vigilance particulière en raison d'un défaut de conception.

Le projet porté par le cabinet d'architectes Architecte-t-on prévoit une restauration à l'identique, avec une régénération des maçonneries existantes et une mise en valeur des abords afin de retrouver l'esprit originel de cet ouvrage emblématique de Caderousse.

Le coût prévisionnel des travaux sur ces deux premières sections est estimé à 2,5 millions d'€ HT (4,2 millions d'€ TTC).

Le financement sera partagé entre la Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence (CCPOP), au titre de la compétence Gemapi pour les travaux liés à la sécurité hydraulique, et la commune pour les interventions patrimoniales.

Des demandes de subventions, notamment auprès de la DRAC, viendront accompagner ce projet structurant.



CORALIE FIÉVÉ - C'CONSEIL & CO

« Remettre l'humain au cœur de la paie et du budget »



Pendant plus de quinze ans, Coralie Fiévé a travaillé dans le domaine de la paie et de l'administration du personnel, d'abord au sein d'agences d'intérim, notamment dans les secteurs du BTP et du tertiaire, puis durant dix années dans un grand groupe industriel où elle gérât l'ensemble du processus de paie, de l'entrée du collaborateur jusqu'au virement final. Un parcours professionnel qui a permis à la jeune femme d'acquérir une expertise rare.

Au fil des années, elle a accompagné des centaines de salariés confrontés à des situations parfois difficiles (arrêts maladie, accidents du travail, maternité, invalidité, mi-temps thérapeutique, départs à la retraite ou changements importants de rémunération) et a constaté une réalité qui revient sans cesse : les personnes ne comprennent pas toujours leur bulletin de salaire et n'osent pas poser de questions.

Une expertise construite au cœur des ressources humaines

« La paie est compliquée parce qu'on ne nous l'explique jamais vraiment » explique-t-elle. Cette conviction est devenue le moteur de son activité indépendante.

Lorsqu'elle choisit de quitter le salariat pour créer sa propre structure, elle retrouve ce qui lui a toujours semblé essentiel : la dimension humaine de son métier.

Pour elle, les salariés ne sont pas des numéros de dossier. « Derrière chaque fiche de paie se cache une histoire, une famille, un budget à équilibrer, parfois des inquiétudes ou des difficultés financières ».

Son engagement est également nourri par une expérience personnelle. Confrontée elle-même à certaines complexités administratives lors d'un départ à la retraite dans son entourage, elle a pris conscience du désarroi que peuvent ressentir de nombreuses personnes face à des démarches parfois opaques.

Une approche humaine et accessible à tous

Aujourd'hui, elle intervient aussi bien dans le Vaucluse que dans le Nord-Pas-de-Calais, où elle partage son temps entre accompagnements individuels et ateliers collectifs. Sa mission est simple : rendre compréhensible ce qui paraît compliqué. Avec beaucoup de pédagogie, elle aide chacun à décrypter son bulletin de salaire, vérifier ses droits, comprendre les conséquences d'un arrêt maladie, repérer d'éventuelles erreurs, optimiser son budget ou encore préparer sa retraite.

Mais ce qui distingue véritablement Coralie Fiévé, c'est sa façon d'accompagner, notamment lors des ateliers qu'elle organise à la salle Paul Marquion de Caderousse. Pas de jargon technique, pas de discours intimidant, juste des exemples concrets, des mises en situation et des cas pratiques pour permettre à chacun de s'approprier les informations à son rythme. Elle invite ainsi les participants à poser toutes leurs questions sans crainte d'être jugés dans un espace de confiance où chacun se sent écouté, respecté et en sécurité. Une partie des personnes qu'elle accompagne sont en situation d'inclusion.

Avec elles, Coralie Fiévé adapte naturellement son langage, son rythme et sa méthode aux besoins de chacun. « L'accès à l'information doit être accessible à tous. Je suis convaincue que l'éducation financière devrait commencer bien plus tôt. Comprendre sa paie, ses droits et son budget n'est pas réservé aux spécialistes. C'est une compétence essentielle pour gagner en autonomie et en sérénité ».

Toujours en veille sur les évolutions légales, les nouvelles réglementations de l'URSSAF, les dispositifs de retraite ou les changements liés à la paie, Coralie Fiévé met son expertise au service d'un accompagnement sur mesure, fondé sur l'écoute et la bienveillance.

C'Conseil & Co
Ateliers collectifs et accompagnements individuels
06 82 09 03 73 - c.conseil.co@gmail.com



BONNE
RENTRÉE



Mardi 1^{er} septembre, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire.

Durant l'été, la municipalité a mis à profit cette période pour préparer la rentrée et accueillir les enfants ainsi que l'équipe enseignante dans les meilleures conditions.

Tout a été mis en œuvre afin d'offrir un cadre de travail agréable et propice à une reprise sereine des apprentissages.

Les effectifs

123 élèves
à l'école **élémentaire**

60 élèves
à l'école **maternelle**

Caderousse s'engage pour ses enfants

Coût de la scolarité

773,69 € par enfant en maternelle

464,47 € par enfant en élémentaire





RENCONTRE AVEC CORALIE BONNET-LAVORINI

ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DE LA SOLIDARITÉ

Nouvelle adjointe déléguée aux affaires scolaires de Caderousse, comment abordez-vous cette mission ?

C'est une délégation importante et essentielle dans la vie d'une commune. L'école est un lieu central pour les enfants, les familles et les équipes éducatives. Mon objectif est d'être à l'écoute de chacun afin d'accompagner au mieux les projets scolaires et périscolaires, dans un esprit de dialogue et de proximité. Je suis heureuse de poursuivre le travail réalisé lors du premier mandat par Christèle Aubertin. Nous avons d'ailleurs beaucoup échangé en amont pour que la passation puisse se faire de la meilleure des façons.

Comment s'est déroulée cette rentrée ?

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les équipes enseignantes, le personnel communal et les services périscolaires se sont mobilisés pour accueillir les enfants dans un cadre serein et chaleureux. Chacun a eu plaisir de se retrouver après des vacances estivales.

Quelles en sont les nouveautés ?

Plusieurs nouveautés ont été mises en place cette année afin d'améliorer le quotidien des enfants. Nous avons investi dans une nouvelle vaisselle silencieuse à la cantine. Cela peut sembler un détail, mais cela contribue réellement à réduire le bruit pendant les repas et à offrir un moment plus calme et agréable aux enfants comme au personnel. Nous avons également renforcé notre partenariat avec le prestataire de restauration API afin de privilégier davantage les produits locaux et de qualité.

Un partenariat local a notamment été créé autour des fraises...

Nous sommes très heureux de travailler avec Monsieur Alexandre Arnoux producteur local de fraises. Cette collaboration permet aux enfants de découvrir des produits frais, locaux et de saison dans leurs assiettes. C'est aussi une belle façon de soutenir les producteurs de notre territoire tout en sensibilisant les plus jeunes à une alimentation de qualité.

Une nouvelle mamie a rejoint les écoles ?

Oui, nous accueillons avec plaisir Madame Raymond et Monsieur Valles, qui rejoignent le dispositif des « papis- mamies école », instauré en début de mandature précédente. Leur présence apporte beaucoup de bienveillance et de convivialité auprès des enfants. Ces échanges intergénérationnels sont précieux et participent pleinement à la vie scolaire.

Des travaux ont-ils été réalisés cet été ?

Comme chaque année, la municipalité a profité de la période estivale pour programmer plusieurs interventions d'entretien et d'amélioration au sein de l'école communale. Des travaux de maintenance, de rafraîchissement et d'aménagement ont été effectués afin d'assurer aux enfants et aux équipes éducatives des locaux accueillants et fonctionnels pour cette rentrée.

Quels seront les grands axes dans les mois à venir ?

Nous souhaitons poursuivre les actions en faveur du bien-être des enfants, de la qualité de l'accueil périscolaire et de l'amélioration du cadre scolaire. Nous continuerons également à soutenir les projets pédagogiques et les initiatives qui favorisent le vivre-ensemble, la découverte et l'épanouissement des élèves. Enfin, nous travaillerons à peaufiner le projet de rénovation énergétique de l'ensemble du groupe scolaire, qui représente un investissement important pour la collectivité, mais de plus en plus indispensable.

Avez-vous un message en direction des familles de Caderousse ?

Je souhaite une très belle année scolaire à tous les enfants de Caderousse ainsi qu'à l'équipe enseignante. Qu'elle soit riche en découvertes, en réussites et en beaux projets partagés.

“

**Une rentrée placée sous le signe
du bien-être des enfants**

”

PAPIS ET MAMIES ÉCOLE DES BÉNÉVOLES AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Chaque jour d'école, les « Papis et Mamies École » veillent sur les écoliers de Caderousse. Présents aux abords des passages piétons lors des entrées et des sorties des classes, ils assurent, avec bienveillance et vigilance, la sécurité des enfants et accompagnent les familles dans leurs déplacements quotidiens.



Créé par la municipalité il y a cinq ans, ce dispositif est aujourd'hui pleinement intégré à la vie de l'école. Au-delà de leur mission de sécurisation, ces bénévoles contribuent à renforcer le lien entre les générations et incarnent un bel esprit de solidarité et d'engagement citoyen.

La municipalité remercie les bénévoles déjà engagés pour leur disponibilité, leur sens des responsabilités et leur implication au quotidien. Grâce à leur indéfectible présence, les enfants rejoignent leur école dans un environnement plus serein et sécurisé.

À l'occasion de cette rentrée, le recrutement de nouveaux bénévoles est ouvert. La commune invite les personnes retraitées, âgées de moins de 75 ans et disponibles sur un ou plusieurs créneaux pendant les périodes scolaires à rejoindre l'équipe des Papis et Mamies École. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

TRAVAUX RÉALISÉS À L'ÉCOLE JEAN MOULIN PENDANT L'ÉTÉ

Les services techniques de la commune ont profité de la période de fermeture de l'école communale pour réaliser différents travaux d'entretien et d'amélioration afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Des travaux de peinture ont notamment été réalisés dans plusieurs espaces.



UNE RESTAURATION SCOLAIRE PLUS SEREINE GRÂCE À LA VAISSELLE SILENCIEUSE

Caderousse fait figure de précurseur dans le Vaucluse en investissant dans ce type de matériel.

À l'occasion de cette rentrée, la commune poursuit ses actions en faveur du bien-être des enfants et des agents municipaux en équipant le restaurant scolaire de vaisselle silencieuse.

Cet investissement répond à un double objectif : améliorer les conditions de travail du personnel de restauration tout en offrant aux élèves un environnement plus calme et agréable pendant le temps du repas. En réduisant considérablement les nuisances sonores, cette vaisselle contribue à créer une ambiance plus apaisée, propice aux échanges et au bien-être de tous. Elle permet également de limiter la fatigue auditive des agents comme des enfants au quotidien.

Conçue par la start-up française QUIET et fabriquée en France, cette vaisselle innovante s'appuie sur une technologie reconnue et récompensée à plusieurs reprises, notamment par les Décibels d'Or 2024, le Trophée Bossons Futés 2024 et les SIRHA Innovation Awards 2025. Pour la région PACA, sa distribution est assurée exclusivement par l'entreprise MATFER BOURGEAT, basée à Toulon.

Au-delà de son efficacité acoustique, elle présente de nombreux avantages :

- **une réduction du bruit** pouvant atteindre 85 % dans les espaces de restauration et de plonge ;
- **des propriétés antidérapantes** qui facilitent la manipulation des plateaux et limitent les risques de chute ;
- **une grande résistance**, avec une vaisselle trois fois plus résistante et deux fois plus légère qu'une vaisselle traditionnelle.
- **Composée en bi-matériaux** (verre trempé à l'intérieur et silicone alimentaire à l'extérieur), elle est une bonne alternative au plastique.

QUIET



La commune a ainsi acquis **650 pièces (assiettes de différents formats et coupelles)** pour équiper le restaurant scolaire, représentant un investissement de 5 609 € HT, soit 6 730,80 € TTC.

Cette opération bénéficie par ailleurs d'un soutien financier de la CNRACL, qui accompagne les collectivités territoriales dans leurs démarches d'amélioration des conditions de travail.

Grâce à ce dispositif, la commune pourra obtenir une subvention couvrant jusqu'à 80 % de la dépense éligible, dans la limite du plafond prévu.

Par cette acquisition, la municipalité réaffirme sa volonté d'investir dans un cadre de **restauration plus confortable, plus sécurisé et plus respectueux du bien-être de chacun.**

FRAISES CADEROUSSIENNES À LA CANTINE DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Au mois de juin dernier, les élèves de l'école Jean Moulin ont eu le plaisir de déguster des fraises locales servies à la cantine scolaire. Cette initiative, menée avec le concours d'API Restauration, prestataire de la restauration collective de la commune, s'inscrit dans une démarche visant à favoriser les circuits courts et à sensibiliser les enfants à la qualité des produits de leur territoire.



Pour cette expérimentation, près de 30 kilogrammes de fraises ont été livrés par Alexandre Arnoux, producteur du territoire. Déjà fournisseur de plusieurs écoles du Vaucluse et de la Drôme, l'agriculteur a accepté avec enthousiasme de participer à cette première pour l'établissement scolaire de Caderousse.

« Il est important que les enfants mangent local et sachent d'où viennent les produits qu'ils consomment »,

souligne-t-il. Son exploitation produit notamment la variété de fraise Cléry, appréciée pour ses qualités gustatives. La récolte s'étend de la fin mars à la fin juin, période pendant laquelle le producteur veille particulièrement à préserver la qualité de ses fruits. *« Je ne traite pas les fraises entre la première fleur et la fin de la production. C'est essentiel pour moi que les enfants puissent déguster de bonnes fraises, saines et savoureuses. »*

Cette dégustation a permis aux élèves de découvrir des fruits récoltés à proximité de leur école, à maturité et dans des conditions privilégiant la qualité. Une belle illustration des avantages du circuit court, qui favorise la fraîcheur des produits tout en soutenant l'agriculture locale.

Le succès de cette expérience pourrait ouvrir la voie à de nouvelles collaborations entre les producteurs du territoire et la restauration scolaire. Une démarche qui répond à une volonté partagée de promouvoir une alimentation saine, locale et de qualité dans les assiettes des enfants.





CHRISTINE RIEU

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ACTION
SOCIALE ET À LA GESTION DU CCAS

Quel rôle joue CCAS dans la vie de la commune ?

Christine Rieu : Le Centre communal d'action sociale est avant tout un service de proximité. Il accompagne les habitants qui rencontrent des difficultés, qu'elles soient financières, sociales ou liées à l'isolement. La solidarité est une valeur forte de notre équipe municipale. Notre objectif est d'être à l'écoute de chacun, d'être attentifs à toutes les situations qui peuvent nécessiter un soutien et d'apporter des réponses adaptées, en lien avec les partenaires sociaux et les services du département. Personne ne doit être laissé de côté, c'est pourquoi la proximité est au cœur de notre action avec l'accompagnement des familles, des seniors, des personnes fragilisées.

Quelles sont les principales actions menées tout au long de l'année ?

C.R. : Le CCAS intervient dans de nombreux domaines : accompagnement des personnes en difficulté, aides ponctuelles, soutien aux personnes âgées, soutien aux jeunes générations avec l'aide au permis de conduire et au BAFA, suivi des situations d'urgence, mais aussi organisation de moments de convivialité qui permettent de rompre l'isolement. Nous travaillons également avec les associations locales afin de créer du lien social et de favoriser le vivre-ensemble.

Cette année, la municipalité fait évoluer la distribution des colis de Noël. Pourquoi ce changement ?

C.R. : Nous avons souhaité faire évoluer cette tradition en proposant aux bénéficiaires un chèque à utiliser chez les commerçants de Caderousse. Cette décision répond à un double objectif. D'une part, offrir à chacun la liberté de choisir les produits qui lui feront réellement plaisir ou dont il a besoin. D'autre part, soutenir nos commerces de proximité en favorisant les achats dans les enseignes du village. C'est une façon de conjuguer solidarité envers nos aînés et dynamisme économique local.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Caderoussiens ?

C.R. : La solidarité est l'affaire de tous. Les élus et les membres du CCAS sont restés à l'écoute et proches notamment de nos aînés, pendant tout cet été de canicule. Nous restons disponibles pour accompagner les habitants, répondre à leurs attentes, développer des actions qui renforcent les liens entre les générations et soutenir les plus fragiles.

LES « BONS NOËL DES SENIORS » REEMPLACENT LES COLIS DE NOËL

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fait évoluer le dispositif de fin d'année en remplaçant les colis de Noël par des bons d'achat.

Cette décision adoptée par le Conseil d'administration du CCAS, répond à un double objectif : mieux répondre aux attentes des bénéficiaires et soutenir le commerce local.

Bons d'achat attribués sous conditions.

Ils sont destinés aux personnes ayant leur résidence principale à Caderousse. Les personnes seules devront être âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre de l'année d'attribution. Pour les couples, chacun des deux membres devra être âgé de 75 ans ou plus à cette même date.

En revanche, aucune condition de ressources n'est requise.

Les bons d'achat seront utilisables exclusivement auprès des commerçants et artisans caderoussiens partenaires de l'opération. Afin de constituer ce réseau, un courrier leur a été adressé le 2 juillet dernier.

Une convention de partenariat précise les modalités d'acceptation des bons, leur remboursement par le CCAS ainsi que leur période de validité.

Par cette nouvelle formule, le CCAS souhaite offrir davantage de liberté de choix aux bénéficiaires tout en favorisant l'activité économique des commerces et artisans de proximité.

Le montant des bons est fixé à 40 € pour une personne seule et à 60 € pour un couple.

Ces montants pourront être révisés ultérieurement par une délibération du Conseil d'administration du CCAS.

Un été à Caderousse

Festival de Théâtre de Rue, soirées Food Trucks, bal du 13 juillet, bal des commerçants et fête Nationale ... la commune a vibré tout l'été au rythme d'une programmation musicale, colorée et festive.





RACONTE-MOI MON VILLAGE... CADEROUSSE !

Cette nouvelle rubrique est spécialement pensée pour les jeunes curieux et les petits explorateurs ! On vous emmène explorer Caderousse autrement...

L'école à Caderousse... une longue histoire

De 1273 jusqu'en 1792, Caderousse était dans le Comtat Venaissin, état pontifical. La ville avait une administration autonome gérée par un Consul et un Conseil de communauté. On trouve dans les registres des délibérations du Conseil de communauté conservées aux archives de Caderousse tous les éléments qui racontent l'histoire de l'école dans notre village.

Une école publique à Caderousse depuis plus de 530 ans !

A Caderousse, la population était des plus favorables à l'instruction. **Depuis 1496**, la commune avait « à loyer » une maison pour l'école. Conformément au vœu des habitants et avant même d'avoir un hôtel de ville, la communauté en 1544 fit l'acquisition d'une maison d'école.

Le maître d'école appelé régent est employé par la communauté

C'est le Consul qui désigne le régent avec l'avis du Conseil de la communauté. En présence de plusieurs candidats le Conseil procède à un vote. (26 juillet 1522). Le contrat est d'une année scolaire.

Les maîtres sont pour la plupart des jeunes gens laïques. Ils ne résident dans le pays que pendant la période où les écoles sont ouvertes,

Lorsqu'un maître se présente il doit formuler par écrit ses conclusions sur la porte de l'église paroissiale. Cette affiche manuscrite contient en résumé le programme de l'enseignement qu'il se propose de donner et montre ses talents calligraphiques.

Le Conseil agit au nom des pères de famille et engage les dépenses nécessaires au salaire du régent pour assurer aux habitants un enseignement régulier :



Ecole de garçons (salle E. Capdeville)

- La subvention votée par le conseil de la communauté.
- Le produit de la taxe prélevée sur les familles des enfants qui fréquentent l'école.
- La nourriture quotidienne fournie au maître par un certain nombre de familles.

L'enseignement comporte des notions élémentaires d'orthographe, de grammaire, de calcul et de géographie, quelques rudiments d'arpentage, la lecture des manuscrits et bien sûr l'enseignement moral et civique. La communauté de Caderousse n'est pas favorable à la liberté d'enseignement et réprime toute tentative d'établir une concurrence à l'école dirigée par le maître d'école communal.

En 1544 le Conseil fait défense à tout autre qu'à l'instituteur public de « tenir des écoliers ».

« Plus an conclus que l'on non fasse point à Caderousse plusieurs escolles per apprendre les enfans, mes que n iague que une escollo et un magister ».

En 1792 Caderousse vote l'annexion du Comtat à la France.

Depuis, l'école de Caderousse suit la même évolution que toutes les écoles de France

26 juillet 1808

- Il existe à Caderousse une maison d'éducation pour jeunes filles dans l'enceinte de l'hospice, actuellement résidence Jeanne de Baroncelli .

1836

- Établissement d'une maison d'école de garçons (salle Ernest Capdeville).

13 avril 1852

- Le maire, Petisson de Fethia, fait voter un impôt extraordinaire pour l'acquisition d'une maison pour l'école et le logement des frères de la doctrine chrétienne : la première école privée à Caderousse est située au 1 rue de l'Ecurier.

1881

- Création d'une troisième classe dans l'école des filles et d'une classe d'asile (pour accueillir les plus petits).

1881-1882 : lois de Jules Ferry

- L'école devient obligatoire de 6 à 13 ans, gratuite avec la neutralité religieuse.

1897

- Construction d'une école de filles (salle de danse et crèche), d'une école maternelle (Salle Paul Marquion) et d'un logement d'institutrice place Alexandre Blanc.

Rentrée 1968-1969

- L'école de Caderousse devient mixte.

Mai 1982

- Pose de la première pierre du groupe scolaire Jean Moulin que les enfants du village connaissent bien.

Bonne rentrée des classes !

Béatrice Rehor- La Levado



Ecole de filles et école maternelle (Place Alexandre Blanc)

LE TENNIS CLUB

FÊTE 50 ANS DE SPORT ET DE CONVIVIALITÉ

Créé en 1976, le club de Caderousse est passé d'un simple terrain au cœur du village à une structure dynamique comptant plus d'une centaine de licenciés. Matthieu Roche, son président, revient sur les grandes étapes de cette aventure humaine et sportive, marquée par l'engagement des bénévoles, la fidélité des adhérents et un esprit de convivialité qui demeure l'ADN du club.

Que représente l'anniversaire des 50 ans du club pour vous ?

Matthieu Roche : C'est une émotion particulière. Cinquante ans d'existence, c'est la preuve que notre club a marqué plusieurs générations. En tant que président et bénévole, nous sommes les dépositaires d'une histoire, mais aussi des passeurs de relais pour que l'aventure continue. Le Tennis Club de Caderousse est passé d'un noyau de passionnés à une structure reconnue et bien organisée, dotée d'installations de qualité, d'une école de tennis active et d'une équipe de bénévoles engagés.

Quels ont été les grands moments marquants de ces 50 dernières années ?

M.R. : Le club n'a cessé de se développer au fil du temps. À l'origine, un seul court existait dans le village. Dans les années 1980, deux premiers terrains extérieurs ont été créés. Puis, en 1999, la construction du club-house a donné une nouvelle dimension au club, renforçant son attractivité et permettant le développement d'une école de tennis de qualité. Au début des années 2000, deux nouveaux courts sont venus compléter les installations. Enfin, en 2023, l'ensemble des terrains et de leur éclairage a été entièrement rénové. Sur le plan sportif, le club a toujours été particulièrement actif. À ses débuts, un tournoi interne clôturait chaque saison sportive et réunissait les membres autour des terrains lors de soirées conviviales. C'est à cette époque qu'est née l'âme du club. Ce tournoi a ensuite été homologué et ouvert à des compétiteurs extérieurs, sans jamais perdre l'esprit convivial qui caractérise encore aujourd'hui le Tennis Club de Caderousse. Le club a également toujours engagé des équipes dans les différents championnats départementaux. Au fil des années, le niveau s'est nettement élevé : les premiers succès se comptaient en nombre de jeux ou de sets remportés, puis sont venus les matchs gagnés, les rencontres remportées, les qualifications en phases finales et, finalement, les premières victoires à ce niveau.

Quels présidents, bénévoles ou figures locales ont marqué l'histoire du tennis à Caderousse ?

M.R. : Parmi celles qui me viennent immédiatement à l'esprit figurent Daniel Fer, Denis Flachaire, Jean-Louis et Martine Giornal, Chantal Tiberghien, Roland et Nives Uguetto, Jacky Flachaire, Isabelle Vintenon, Sylvie Gourdon ainsi que Patrick Munini.

Je pense également aux différents enseignants qui ont formé de nombreux joueurs encore présents aujourd'hui : Jacky Vergier, Kris Harisson, Philippe Girard et bien d'autres.

Combien de licenciés compte aujourd'hui le club ?

M.R. : Le club compte actuellement 101 licenciés, dont 37 jeunes et 64 adultes. Nous enregistrons une belle progression de nos effectifs depuis deux ans.

Le tennis amateur a beaucoup évolué en cinquante ans. Quels changements avez-vous observés ?

M.R. : L'enseignement s'est fortement professionnalisé. Par ailleurs, l'offre sportive s'est diversifiée avec l'apparition du beach tennis il y a quelques années, puis plus récemment du padel et du pickleball.

Quelle place occupent aujourd'hui les jeunes dans le club ?

M.R. : La formation des jeunes est une priorité. Nous tenons à proposer un apprentissage du tennis dès le plus jeune âge : huit enfants de moins de six ans suivent déjà des cours. L'école de tennis rassemble aujourd'hui 37 jeunes, encadrés par un enseignant diplômé. Nous mettons l'accent sur la progression, le plaisir de jouer et les valeurs du sport.



Le bénévolat reste-t-il essentiel au fonctionnement d'une structure comme la vôtre ?

M.R. : Il est indispensable. Sans les bénévoles, rien ne serait possible. Notre force repose sur cette chaîne de bonnes volontés à laquelle chacun peut apporter sa contribution.

Comment est née l'idée de célébrer les 50 ans du club ?

M.R. : J'étais déjà président lors des 40 ans du club, que nous avons célébrés. Ne pas marquer cet anniversaire symbolique des 50 ans n'était tout simplement pas envisageable.

Que préparez-vous pour cette journée anniversaire organisée samedi 19 septembre ?

M.R. : Nous organiserons une grande soirée ouverte à tous, avec un apéritif, un repas, un concert rock et une animation DJ. L'objectif est de partager un moment festif avec tous ceux qui souhaiteront se joindre à nous.

Cet anniversaire est l'occasion idéale de réunir toutes les générations qui ont fait vivre le club, des anciens licenciés aux plus jeunes joueurs d'aujourd'hui.

Quel soutien recevez-vous de la municipalité et des partenaires locaux ?

M.R. : La municipalité nous accompagne dans l'entretien des installations et soutient les projets structurants du club. Nous bénéficions également d'une subvention. Des entreprises locales nous apportent aussi leur soutien en devenant partenaires et sponsors du club.

Quels sont les projets ou ambitions pour les prochaines années ?

M.R. : Dès 2020, nous avons porté avec la municipalité un ambitieux projet de rénovation des courts, qui s'est concrétisé en 2023. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de consolidation de nos effectifs, avec une école de tennis redynamisée depuis deux ans. Le club peut envisager l'avenir sereinement.

L'histoire du Tennis Club de Caderousse débute le 8 août 1976,

lorsque huit passionnés de tennis décident de créer une structure permettant de développer ce sport dans le village. Parmi les membres fondateurs figurent notamment Yves Simon, Alain Mansillon, Michel Aubert, Alain Millet, Georges Chazal, Paul Gain, Jacky Vergier et Patrick Munini. Ce dernier, titulaire de diplômes d'éducateur de tennis contribue pendant de nombreuses années à la formation des jeunes joueurs du club.

Élu au Comité de Tennis de Vaucluse en 2004, puis à la présidence du Comité départemental en 2017, Patrick Munini se souvient des premiers adhérents se retrouvant sur les terrains de la CNR, mis à disposition par Georges Chazal. « En 1977, sous l'impulsion du maire Monsieur Serguier et avec le soutien de la municipalité, le premier court de tennis de Caderousse voit le jour. Dès ses débuts, le club a accordé une place importante à la formation des jeunes, grâce à l'engagement de bénévoles passionnés tels que Georges Chazal, Jacky Vergier puis André Moulon. Les années suivantes sont marquées par une forte dynamique de développement : création de deux nouveaux courts inaugurés en 1983, structuration de l'école de tennis et organisation d'événements fédérateurs comme le tournoi interne » se rappelle-t-il.

PARLAREN CADAROUSO

FAIRE VIVRE LA PROVENCE AU PRÉSENT

Créée en 2013, l'association Parlaren Cadarouso œuvre avec passion à la sauvegarde et à la transmission de la langue, des traditions et de la culture provençales. L'organisation d'ateliers, de spectacles, d'animations et d'événements fait rayonner l'identité provençale bien au-delà des frontières du village. Rencontre avec sa présidente, Sylvie Miales, également présidente de la Fédération Parlaren en Vaucluse



Pouvez-vous nous présenter Parlaren Cadarouso ?

Sylvie Miales : Parlaren Cadarouso est l'une des treize associations réunies au sein de la fédération Parlaren en Vaucluse. Notre association a vu le jour en 2013. « Parlaren » signifie « Nous parlerons »... provençal bien sûr ! Notre vocation est de promouvoir et de défendre la langue, la culture et les traditions provençales auprès des Provençaux de souche comme de cœur. Nous souhaitons préserver cet héritage transmis par nos anciens tout en le faisant vivre dans le monde d'aujourd'hui afin qu'il continue à évoluer et à se transmettre.

Pourquoi est-il important aujourd'hui de préserver la culture provençale ?

S.M. : Connaître ses racines est essentiel. Comme l'écrivait Frédéric Mistral : « Lis aubre que van founs soun li que mouton aut » (« Les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut »). Dans un monde toujours plus globalisé, il est important de rappeler la richesse historique et culturelle de la Provence. Cette culture ne se limite pas au passé : elle est toujours en mouvement. La création contemporaine en provençal est très dynamique, que ce soit en littérature, au théâtre ou en musique,

où le galoubet et le tambourin partagent la scène des concerts de musiques rock, latinos et même hard rock.

Quelles activités proposez-vous tout au long de l'année ?

S.M. : Nous organisons des ateliers de provençal autour de la langue et des traditions, des sorties culturelles, des spectacles, des veillées, des conférences ou encore des contes. Nous intervenons également auprès des enfants dans les écoles, les accueils de loisirs et les temps périscolaires pour leur faire découvrir la langue provençale à travers des chants, des histoires, des scénettes et les traditions de la période calendale.

Nous aimons aussi innover. Dernièrement, nous avons proposé une sieste musicale aux Jardins de Caderousse. Cette animation, imaginée avec deux musiciens, a rencontré un tel succès qu'elle a ensuite été reprise par plusieurs associations provençales durant tout l'été.

À qui s'adressent vos activités ?

S.M. : À tous ceux qui sont curieux de découvrir la Provence. Il n'est pas nécessaire de parler provençal pour participer. Nos animations sont ouvertes à tous, quel que soit l'âge.

Sentez-vous un regain d'intérêt pour la langue et les traditions provençales ?

S.M. : Oui, progressivement. La langue provençale avait perdu de son attractivité, mais nous constatons aujourd'hui un véritable renouveau. Son enseignement revient dans les écoles grâce à l'engagement de l'Éducation nationale, des troupes de théâtre d'enfants et d'adolescents se développent, et de nombreuses personnes souhaitent apprendre la langue de leurs grands-parents ou découvrir celle de leur région d'adoption.

Les traditions connaissent également un bel engouement. Même lorsqu'elles ne sont plus transmises au sein des familles, elles continuent de vivre grâce aux associations, à travers des manifestations comme le Gros Souper de Noël, les castagnades ou encore le Feu de la Saint-Jean.



Un très beau souvenir : Guy Bonnet, parrain de la 2^e édition du Salon des Cultures Provençales

Quelles réalisations vous rendent particulièrement fière ?

S.M. : Plusieurs projets nous tiennent particulièrement à cœur. La labellisation de Caderousse comme « Cièuta Mistralenco » constitue une belle reconnaissance de notre engagement.

Nous sommes également fiers du livre de contes pour enfants écrit par les participants de nos ateliers de provençal, édité avec Parlaren Roubioun, ainsi que du Feu de la Saint-Jean que nous organisons avec la municipalité.

Mais notre plus belle vitrine reste sans doute le Salon des cultures provençales, dont nous présenterons cette année la sixième édition.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

S.M. : Nous souhaitons poursuivre nos actions en faveur de la culture provençale, renforcer nos partenariats avec la municipalité et développer encore les échanges avec les autres associations. Nous restons ouverts à toutes les idées permettant de créer de nouvelles animations. Rien n'est figé : la culture provençale est une culture vivante, qui continue à se réinventer.

Composition du bureau

Présidente : Sylvie Miales

Trésorière : Pascale Durand

Secrétaire : Christiane Baumet

Membres du conseil d'administration : Danielle Breton et Pierre Tamaillon

Le Salon des cultures provençales 2026

Les 10 et 11 octobre prochains, Caderousse accueillera la 6^e édition du Salon des cultures provençales, un rendez-vous devenu incontournable pour tous les amoureux de la Provence. Imaginé par Parlaren Cadaroussou avec le soutien de la municipalité, cet événement rassemble associations, artistes, auteurs, musiciens et passionnés autour de la langue et des traditions provençales.

La marraine de cette édition est Camille Hoteman, Reine du Félibrige et 24^e Reine d'Arles, dont l'engagement en faveur de la culture provençale illustre parfaitement le thème de cette année : la transmission.

Parmi les temps forts figurent une exposition et une conférence de Jean-Bernard Plantevin consacrées à Gabriela Mistral, les spectacles des Recouletto de Cabano et du groupe Escamandre, ainsi qu'un aiòli convivial le dimanche midi. De nombreuses animations seront également proposées aux plus jeunes afin de faire connaître et transmettre cet héritage aux nouvelles générations.

Un rendez-vous festif, culturel et familial qui contribue chaque année au rayonnement de Caderousse et affirme pleinement son identité provençale.

ANNE-MARIE BLANCO

UNE VIE DISCRÈTE AU SERVICE DES AUTRES

Mère de trois enfants, grand-mère de trois petites-filles et veuve depuis cinq ans, Anne-Marie Blanco s'est installée à Caderousse en mars 1983. Depuis plus de quarante ans, son quotidien est profondément lié à la paroisse et au patrimoine religieux de Caderousse. Un investissement qui ne s'est jamais démenti, porté par une conviction simple : servir les autres avec bienveillance, joie et amour.



« Tout au long de l'année, l'association organise ou accompagne de nombreux rendez-vous : installation de la crèche dans l'église Saint-Michel, marche des oratoires, ouverture quotidienne de la chapelle Saint-Martin en mai, Feux de la Saint-Jean, Nuit des Églises, procession de la Saint-Michel, loto paroissial au profit d'une œuvre solidaire à Madagascar ou encore ouverture régulière de la chapelle en octobre autour de la prière du chapelet ».

L'association veille également à la préservation du patrimoine religieux : surveillance de l'état du bâtiment, signalement des dégradations à la mairie, création de plaques explicatives pour les œuvres, mise à disposition de documents retraçant l'histoire de l'église... autant d'initiatives qui permettent de transmettre aux visiteurs la richesse de ce lieu chargé d'histoire.

Lorsque ses enfants débutent le catéchisme, en 1987, elle devient à son tour catéchiste. Près de quatre décennies plus tard, elle accompagne toujours les jeunes sur le chemin de la foi. Au fil des années, les responsabilités se sont naturellement multipliées. Après le décès de Lilou Cor, elle reprend avec d'autres paroissiens l'organisation des célébrations.

Aujourd'hui, elle prépare une messe sur deux, accompagne les prêtres lors des mariages, baptêmes et obsèques, les familles endeuillées, anime des temps de prière à l'église, au funérarium ou au cimetière.

Membre du Service évangélique des malades.

« Je rends aussi régulièrement visite aux résidents de la maison de retraite de Caderousse et je participe à l'animation de la messe deux fois par mois ».

Préserver un patrimoine vivant et fédérer les énergies

Membre active de l'association paroissiale depuis 1987, Anne-Marie Blanco en prend la présidence en novembre 2023, après la démission de Jean Rousset, qui avait assuré cette fonction durant quarante-quatre ans.

L'association paroissiale Saint-Martin de Caderousse rassemble une vingtaine de bénévoles permanents, épaulés ponctuellement par de nombreux habitants. Elle assure le lien entre la paroisse d'Orange, la municipalité et les habitants, tout en participant activement à la vie associative du village dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de dialogue.

Une mission portée par l'espérance

Les difficultés demeurent pourtant nombreuses. Les moyens financiers restent limités et les besoins en restauration des statues, des santons et du mobilier religieux sont importants. Grâce au soutien de la municipalité et aux modestes recettes du loto annuel, l'association poursuit néanmoins son travail avec patience et détermination.

« L'église de Caderousse est bien plus qu'un édifice. Elle est un lieu de paix, d'accueil et de mémoire, témoin de l'histoire du village autant que de la foi de ses habitants » précise Anne-Marie Blanco.

Parmi tous les moments vécus au fil des années, un reste gravé dans son cœur : la pastorale de Noël du 24 décembre. *« Chaque année, l'église se remplit d'enfants, de familles et de villageois venus assister à la crèche vivante. Les chants résonnent dans une église comble où règnent la joie, la fraternité et le partage ».*



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

En action pour Caderousse : synonyme de dossiers et de projets qui avancent.

Depuis mars 2026, c'est résolument dans l'action que la majorité municipale s'inscrit.

Agir pour Caderousse, c'est œuvrer quotidiennement, tâche après tâche, devis après devis, autorisation après autorisation pour que les dossiers aboutissent. Ceux du quotidien bien sûr, qui apportent amélioration du cadre de vie et dont les réalisations sont aisément visibles, mais aussi et surtout, ceux plus conséquents qui dessineront l'avenir du village.

Parmi nos priorités : l'église Saint-Michel, la Maison de Santé pluridisciplinaire et la digue. Vous retrouvez, désormais, dans chaque bulletin municipal un chapitre « fil rouge » qui vous tient informé de leur avancée trimestrielle. Aujourd'hui, ces dossiers franchissent des étapes décisives.

L'église Saint-Michel, élément emblématique de notre patrimoine communal, se prépare à accueillir de nouveaux travaux de restauration au titre de la phase 2 et 3. Préserver cet édifice a toujours été un engagement, nous nous y tiendrons ! Sans ces interventions, nous ne pourrions transmettre aux générations futures l'histoire de cet édifice qui fait partie de l'identité de Caderousse.

La Maison de santé possède depuis début juillet son maître d'œuvre et le permis de construire, préalable indispensable au démarrage du chantier sera déposé au cours de l'automne. Durant l'été, élus, services communaux, professionnels de santé du village et maître d'œuvre ont planché sur les esquisses du bâtiment. Grâce à cet investissement, conséquent, l'enjeu est de pouvoir garantir un accès durable et de proximité aux soins, tout en

renforçant l'attractivité de Caderousse, pour accueillir de nouveaux praticiens.

La digue, monument classé à double titre, devra également connaître des travaux d'urgence durant l'automne, pour sécuriser le muret devant les restaurants. Des travaux de plus grande ampleur suivront dès réception des engagements financiers de l'ensemble des partenaires concernés.

Nous poursuivons également nos efforts, en travaillant étroitement avec les services de l'intercommunalité pour des aménagements, attendus de longues dates à Caderousse. La réfection et la sécurisation de la voie du Pélauri le long de la RD 17, la reprise de l'avenue des Anciens combattants, le réaménagement de la Porte Léon Roche, l'embellissement des places du village, constituent des premiers axes de travail. Soyez assurés qu'ils ne seront pas les seuls.

Nous savons évidemment que chacune et chacun aimerait que ces projets, et bien d'autres, puissent voir le jour rapidement. Et tel est également notre souhait. Cependant, nous privilégions des études bien préparées, conformes aux exigences législative et réglementaires, financièrement maîtrisées, plutôt que des annonces sans lendemain. C'est dans cette logique que nous mettrons à profit les mois à venir pour perfectionner certains dossiers comme la rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Moulin, l'extension de la vidéoprotection.

Notre équipe municipale poursuit son travail avec méthode et responsabilité. Chaque projet d'investissement fait l'objet de demande de subvention auprès de nos partenaires institutionnels, afin de limiter le reste à charge de la commune. Tel est la gestion rigoureuse des deniers publics à laquelle nous nous astreignons.

Nous investissons avec rigueur et responsabilité.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Chères Caderoussiennes, Chers Caderoussiens,

Lors du Conseil Municipal du 7 avril, et comme mentionné dans notre dernière tribune, nous avons demandé la justification des 8% d'augmentation de l'indemnité de Monsieur le Maire, au détriment nous semblait-il, des conseillers municipaux de terrain. Jusqu'à lors son indemnité était de 3 306.09 euros bruts (mairie et CCPOP). A présent, pour votre gouverne, se sont ajoutées les vice-présidences de divers syndicats qui élèvent donc ses indemnités mensuelles à 4 674.09 euros bruts.

Au-delà d'être désormais le Maire le plus indemnisé de l'histoire de notre village, il nous semble que les charges de vice-présidences de syndicats qu'il a choisies, vont à l'encontre de son discours d'être « un maire à temps plein pour Caderousse » ?

Lors du Conseil Municipal du 10 juin, nous avons soulevé l'importance de sécuriser la mayre du Pélori et souhaitions savoir si le projet d'aménagement était en cours d'étude. Réponse de Monsieur le Maire : « on va s'en occuper ». Seulement le temps nous indiquera quand...

Nous avons également questionné le plan pluriannuel de curage des fossés et entretien de la voirie en campagne afin de sécuriser certains points clés, et avons sollicité un travail accru avec les services de la CCPOP pour l'entretien de la voirie communale.

Nos prochaines interrogations iront vers les projets de la cantine scolaire et de la rénovation des écoles ; deux axes promis et attendus. Nous resterons également vigilants sur le suivi des projets cités dans les questions du dernier conseil municipal.

A l'issue de ces sept premiers mois de mandat, nous constatons avec certitude que Monsieur le Maire montre une volonté manifeste de nous ranger dans la case « opposition », en nous excluant de tout groupe de travail, en nous cantonnant à une commission municipale par trimestre, en oubliant que nous représentons 40% de la population, et ce malgré notre volonté d'apporter nos connaissances de terrain à l'équipe majoritaire.

Ce refus de coopération ne correspond pas aux valeurs qui caractérisent Caderousse et son sens du collectif, mais malheureusement, à l'encontre de notre volonté, nous allons devoir nous comporter comme des élus « d'opposition » pour la durée du mandat, ou sauf prise de conscience de certains de l'inéptie de la situation. Nous dénoncerons systématiquement les abus, les erreurs et porterons votre attention sur la non-réalisation des projets promis. Il fait bon vivre à Caderousse à condition d'être du côté de la majorité.

Nous constatons également que depuis les élections, les élus sont beaucoup moins présents sur les manifestations associatives. Tandis que la Fête de la Musique est un événement national, d'une grande popularité, la Municipalité actuelle s'en est totalement désintéressée. C'est à la seule initiative de quatre associations caderoussiennes que cette manifestation a été proposée et nous les en remercions vivement. Aucun élu de la majorité n'était présent ce soir-là. Nous supposons qu'une fois les élections passées, ce qui se passe dans notre commune ne fait plus partie de leurs priorités.

Sébastien ROCHE, Maryline SALVADOR, Paulo NEVES et Anne SOULIER

Journées du
PATRIMOINE
19 et 20 Septembre 2026
SALLE PAUL MARQUION



- *L'abbaye des bénédictines de Caderousse
- *L'abbé Miral
- *Sœur Marie Rose
- *Hervé Monjaret
- *Histoires et anecdotes

Organisées par l'association « La Levado » et la Mairie de Caderousse

Vendredi Samedi 19 à 11h30

Visite de l'abbaye : Dimanche 20 / 9h30 sur place

Horaires: SAMEDI 11h à 19h et DIMANCHE de 9h à 19h



TENNIS CLUB DE CADEROUSSE **50 ANS**



SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026
19H
SALLE DES FÊTES DE CADEROUSSE
Av. Emmanuel Viot
84600 Caderousse

REPAS TRAITEUR
ANIMATIONS MUSICALES
EN PREMIÈRE PARTIE
MISTRAL 90
DJ

Infos et réservation :
tennisclubcaderousse@gmail.com • 06.10.66.36.36



JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE NOTRE PLANÈTE
CADEROUSSE
SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

RDV à 9h aux services techniques - Route de la Pouzarenque

Inscription en mairie ou sur worldcleanupday.fr



AGENDA

Manifestations de septembre 2026 à janvier 2027

Journées du Patrimoine - La Levado

► **Samedi 19 et dimanche 20 septembre**
Salle Paul Marquion

Clean up day

► **Samedi 19 septembre** / Services Techniques

50 ans du Tennis Club

► **Samedi 19 septembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Commémoration

hommage national aux Harkis

► **Vendredi 25 septembre** / Cimetière

Fête votive de la Saint-Michel

► **Vendredi 25 - Samedi 26 et Dimanche 27 septembre**
Animations foraines - Feu d'artifice et bals
Cours Aristide Briand

Pièce de théâtre « Bonjour l'ambiance » Octobre Rose

► **Vendredi 2 octobre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

« Pink Vibes » Octobre Rose

► **Samedi 3 octobre**
Salle des Fêtes Pierre Cuer / Gymnase

But d'honneur - La Boule du Rhône

► **Samedi 3 octobre** / Boulodrome Taurelle

Loto Association Paroissiale

► **Dimanche 4 octobre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Grande fête des véloroutes

► **Dimanche 4 octobre** / Aire de covoiturage

Championnat de Vaucluse Combat - ACAM

► **Dimanche 4 octobre** / Gymnase

Salon des cultures provençales

► **Samedi 10 - Dimanche 11 octobre**
Salle des Fêtes Pierre Cuer

Championnat de Vaucluse Kata - ACAM

► **Dimanche 11 octobre** / Gymnase

Plénière du Conseil Municipal des Enfants

► **Vendredi 16 octobre** / Salle Paul Marquion

Oktoberfest - USC

► **Samedi 17 octobre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Loto de la société de chasse l'Alouette

► **Samedi 7 novembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Commémoration patriotique - Armistice

► **Mercredi 11 novembre**

Rendez-vous devant la mairie

Loto Le Pas

► **Samedi 14 novembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Exposition d'artistes

► **Samedi 14 et dimanche 15 novembre**

Salle Paul Marquion

Loto de la Boule du Rhône

► **Samedi 21 novembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Bourse aux jouets - Cartable et Farandole

► **Dimanche 22 novembre**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Marché de Noël - Costumes et Traditions

► **Dimanche 29 novembre**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Téléthon

► **Samedi 5 décembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie du Maroc et de la Tunisie

► **Samedi 5 décembre** / Cimetière

Fête du solstice d'hiver

► **Samedi 12 décembre** / Place Alexandre Blanc

Concert de Noël

► **Dimanche 13 décembre** / Église St Michel

Don du sang

► **Mercredi 23 décembre**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Réveillon - Comité des Fêtes

► **Jeudi 31 décembre** / Salle des Fêtes Pierre Cuer

Loto des sapeurs-pompiers

► **Samedi 2 janvier 2027**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Cérémonie des vœux du Maire

► **Vendredi 15 janvier 2027**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Loto Club Atout Cœur

► **Samedi 23 janvier 2027**

Salle des Fêtes Pierre Cuer

Informations complémentaires :

www.caderousse.fr - 04 90 51 90 69



LA GRANDE FÊTE DES VÉLOROUTES

SUR LA VIARHÔNA

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

10h - 17h



AVIGNON • CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE • CADEROUSSE

VILLAGE ÉTAPE À SORGUES

PIOLENC • MORNAS • MONDRAGON
LAMOTTE-DU-RHÔNE • LAPALUD

VAUCLUSE.FR • @departementdevaucluse



VAUCLUSE
LE DÉPARTEMENT